

BVH
Lenneke Marelaan 32 B6
B-1932 Sint Stevens Woluwe
Tél. : 02 720 74 82
Fax : 02 725 58 52
Numéro BCE : BE0871.246.575
N° I.P.I. : 206233

Sint Stevens Woluwe, le 08 mars 2022

**Monnet (N. Entr. : BE 0869.465.141)
Rue J.Monnet 15-21-25 / Av Calabre 10-12-14-16
1200 Bruxelles**
Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 08 Mars 2022

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	28	sur 101	27.72 %	295875.00
Copropriétaires représentés	14	sur 101	13.86 %	146600.00
Copropriétaires absents	59	sur 101	58.42 %	557525.00
Totaux	101	sur 101	100.00 %	1000000.000
AG valide en participants		42	41.58 %	
AG valide en quotités		442475.00	44.25 %	

Le 08 Mars 2022 à 18:00, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

1. Accueil et vérification des présences

Le nombre de présents ou dûment représentés est mentionné dans le tableau ci-dessus.

Etant donné qu'il s'agit d'une 2ème session, l'assemblée générale peut délibérer sur tous les points repris à l'ordre du jour.

2. Désignation d'un Président de séance et d'un secrétaire de séance

La présidence de séance est assurée par Monsieur Leyman.

Le secrétariat de séance est assuré par Mademoiselle Céline Vanhuylenbroeck (I.P.I. 514223) et Monsieur Axel van Steenberghe du bureau BVH srl.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 05.12.2019

Il n'y a pas eu de contestations formulées auprès du Juge de Paix des décisions prises lors de l'assemblée générale citée ci-dessus dans le délai légal de quatre mois et ce conformément à l'article 577-9 §8 & 9 du Code Civil.
En conséquence le procès-verbal de cette assemblée est approuvé de fait.

4. Rapport du Conseil de copropriété, du commissaire aux comptes et du syndic sur l'exercice écoulé soit du 01.06.2020 au 31.05.2021.

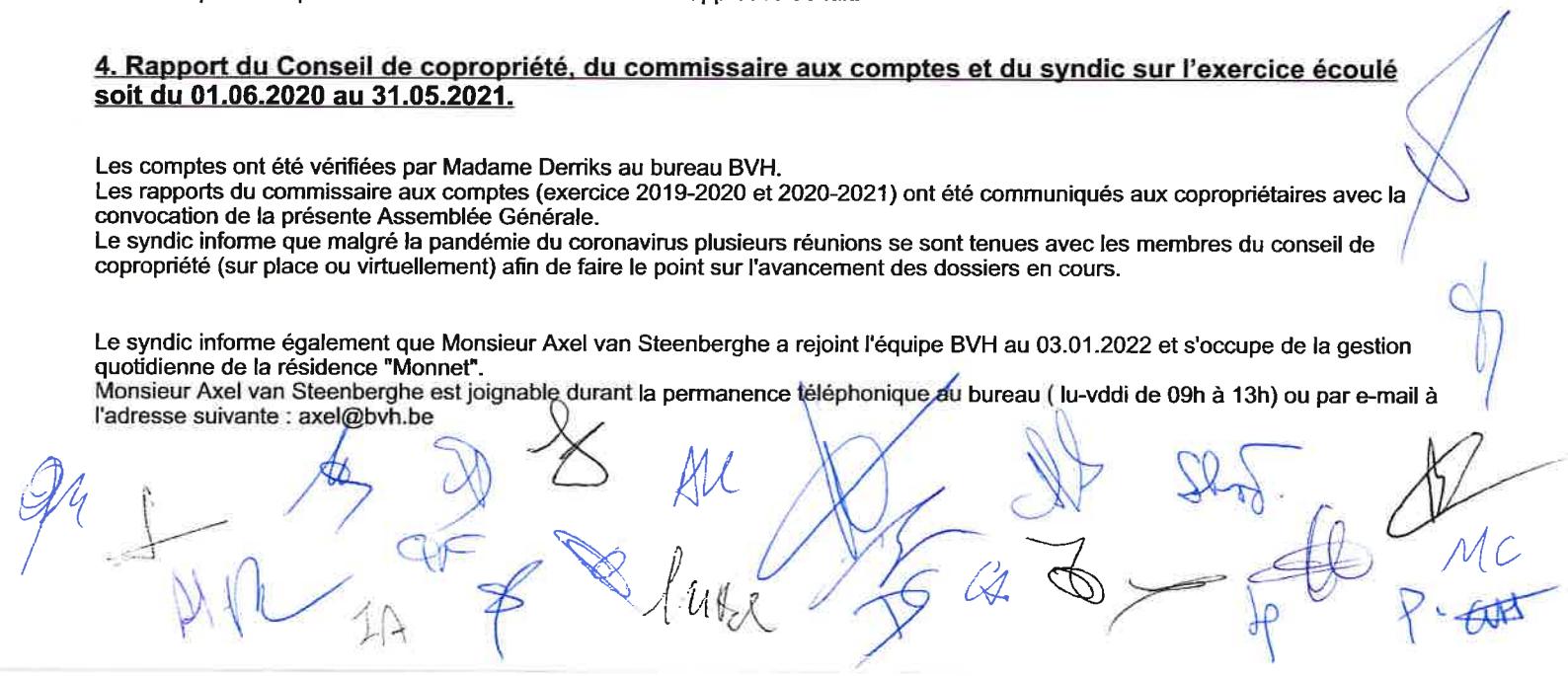
Les comptes ont été vérifiées par Madame Derriks au bureau BVH.

Les rapports du commissaire aux comptes (exercice 2019-2020 et 2020-2021) ont été communiqués aux copropriétaires avec la convocation de la présente Assemblée Générale.

Le syndic informe que malgré la pandémie du coronavirus plusieurs réunions se sont tenues avec les membres du conseil de copropriété (sur place ou virtuellement) afin de faire le point sur l'avancement des dossiers en cours.

Le syndic informe également que Monsieur Axel van Steenberghe a rejoint l'équipe BVH au 03.01.2022 et s'occupe de la gestion quotidienne de la résidence "Monnet".

Monsieur Axel van Steenberghe est joignable durant la permanence téléphonique au bureau (lu-vddi de 09h à 13h) ou par e-mail à l'adresse suivante : axel@bvh.be



5. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2019-2020 clôturés au 31.05.2020 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote

Les décomptes établis par le syndic ont été vérifiés par Madame Derriks, mandatée par l'assemblée précédente comme commissaire aux comptes.

Madame Derriks, présente à l'assemblée, fait donc rapport sur les comptes clôturés au 31.05.2020 et suggère l'approbation des comptes clôturés au 31.05.2020.

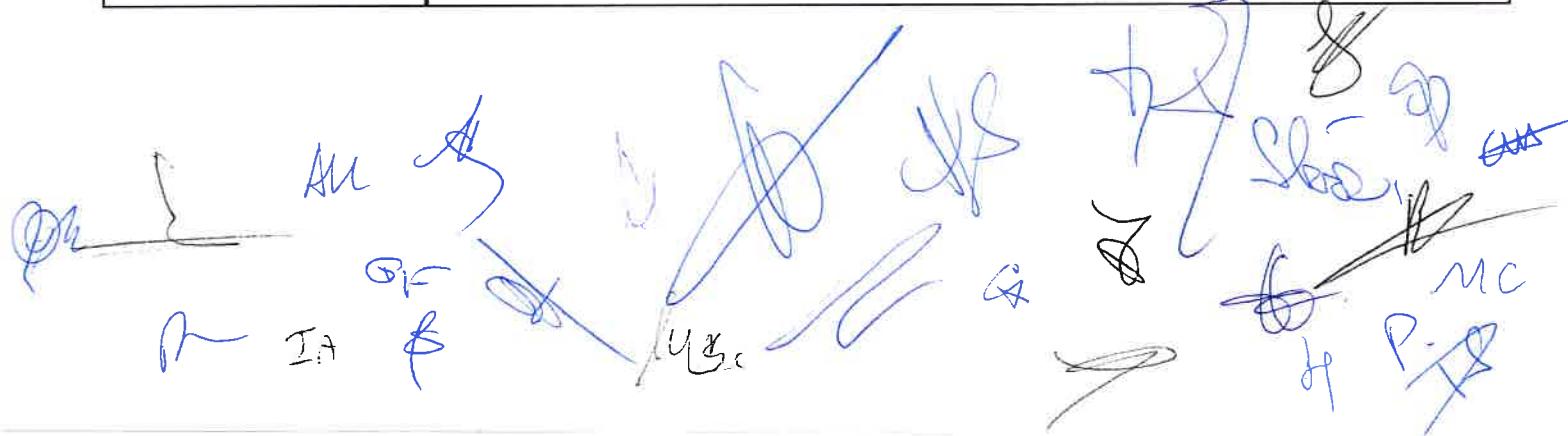
5. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2019-2020 clôturés au 31.05.2020 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote	Oui	409 925.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	409 925.00	-		
	Abstention / Absents	590 075.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				

6. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2020-2021 clôturés au 31.05.2021 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote

Les décomptes établis par le syndic ont été vérifiés par Madame Derriks, mandatée par l'assemblée précédente comme commissaire aux comptes.

Madame Derriks, présente à l'assemblée, fait donc rapport sur les comptes clôturés au 31.05.2021 et suggère l'approbation des comptes clôturés au 31.05.2021

6. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2020-2021 clôturés au 31.05.2021 avec décharge au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes – vote	Oui	409 925.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	409 925.00	-		
	Abstention / Absents	590 075.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				



7. Fixation du Budget pour l'exercice 2021-2022 avec fixation des provisions trimestrielles pour charges ordinaires – vote

Madame Derriks propose de maintenir le budget à € 190.000,00 avec des fixations des provisions trimestrielles à :

- 1er trimestre € 47.500,00
- 2ème trimestre € 47.500,00
- 3ème trimestre € 47.500,00
- 4ème trimestre € 47.500,00

7. Fixation du Budget pour l'exercice 2021-2022 avec fixation des provisions trimestrielles pour charges ordinaires – vote	Oui	409 925.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	409 925.00	-		
	Abstention / Absents	590 075.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				

8. Proposition de maintenir les appels de fonds de réserve à € 2.500/trimestre soit € 10.000 pour l'exercice 2021-2022 – vote

Le syndic informe que le fonds de réserve s'élève à € 65.155,84 au 31.05.2021.

Le syndic rappelle que la nouvelle Loi étant venue en application au 01.01.2019 oblige les copropriétés d'alimenter un fonds de réserve annuellement à raison de minimum 5% du total des dépenses de l'année écoulée.

Il est donc proposé à l'assemblée générale de continuer à alimenter le fonds de réserve par dotation annuelle de € 10.000,00. Soit 4 appels de € 2.500,00.

8. Proposition de maintenir les appels de fonds de réserve à € 2.500/trimestre soit € 10.000 pour l'exercice 2021-2022 – vote	Oui	409 925.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	409 925.00	-		
	Abstention / Absents	590 075.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				



9. Affecter le boni éventuel d'un décompte annuel au fonds de réserve – vote

Il est proposé à l'assemblée générale de verser le boni que la copropriété pourrait avoir en clôture d'une année comptable, au fonds de réserve afin de le réalimenter progressivement sans appels de fonds supplémentaires.

9. Affecter le boni éventuel d'un décompte annuel au fonds de réserve – vote	Oui	409 925.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	409 925.00	-	
	Abstention / Absents	590 075.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vandercausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine			

10. Evaluation des contrats d'entretien – votes éventuelles

Ceci est un point informatif, et reprend un listing de tout les fournisseur ayant un contrat avec la copropriété :

- SF Consulting (courtier assurance)
- Ag Insurance (Assurance)
- Schindler (entretien ascenseurs)
- Proximus (téléphone ascenseurs)
- Vinçotte (contrôle périodique des ascenseurs)
- Clair Vitres (société de nettoyage)
- Portomatic (entretien porte de garage)
- Wilo (pompes de relevage)
- Concept Avenue (entretien toiture)
- Sub City (entretien réseau d'égouttage)
- Bruxelles Propreté (enlèvement des déchets)
- Techem Caloribel (relevé des compteurs)
- BVH srl (syndic)
- Total Gas & Power Belgium (électricité des parties communes)
- Sani Techniek (biogaz)
- Vivaqua (eau)



11. Proposition de souscrire un contrat pour l'entretien des dévidoirs, exutoires de fumé et éclairages de secours – vote

Le syndic a, au courant du mois d'avril 2020, demandé une offre à la société « MEPI » pour un entretien annuel des :

- Entretien des exutoires de fumés : 701,49 € TVAC
- Entretien des extincteurs et dévidoirs : 1.248,91 € TVAC
- Entretien des éclairages de secours : 2166.96 € TVAC

Etant donné que les contrats ont été mis fin lors d'une AG (2015), il est impératif que la souscription d'un tel contrat se fasse par vote en assemblée générale.

Il est donc proposé de confier l'entretien de ces trois postes à la société MEPI conformément et selon les montants susmentionnés.
Sauf contre-indication, ce contrat se reconduira annuellement.

11. Proposition de souscrire un contrat pour l'entretien des dévidoirs, exutoires de fumé et éclairages de secours – vote	Oui	422 550.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	422 550.00	-	
	Abstention / Absents	577 450.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine			

12. Mandat au conseil de copropriété pour pouvoir exécuter des travaux d'amélioration dans un budget annuel maximal à définir par l'assemblée générale – vote

Il est proposé de donner mandat au conseil de copropriété pour pouvoir faire exécuter des petits travaux d'entretien et réparation qu'ils estiment nécessaire en cours d'année et ce dans un budget de maximum 10.000,00 € par année comptable à imputer sur le budget ordinaire.

12. Mandat au conseil de copropriété pour pouvoir exécuter des travaux d'amélioration dans un budget annuel maximal à définir par l'assemblée générale – vote	Oui	422 550.00	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	422 550.00	-	
	Abstention / Absents	577 450.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine			

13. Travaux de tubage des cheminées collectives – suivi par le bureau Deplasse – information

Les travaux de tubages, par la société « Eco Thermia » devaient initialement démarrer en date du 20.04.2020 mais par un courrier en date du 07.04.2020, le syndic informe les copropriétaires que les travaux de tubages doivent être reportés à une date ultérieure pour cause du covid-19.

En date du 16.06.2020, les copropriétaires sont informés par courrier du nouveau planning. Les travaux ont alors démarré en date du mardi 11 août 2020 et se sont terminés en date du 23.11.2020. Lors de ces travaux, deux colonnes n'ont pas su être faites suivant le planning : « B » et « G » car certains appartements n'ont pas donné accès à leur appartement.. Un nouveau planning a ensuite été établis par « Eco Thermia », les travaux se sont faits du 23.11.2020 au 03.12.2020.

Après le paiement de la dernière facture, le syndic a fait les démarches nécessaires auprès de l'IBGE, « Bruxelles Environnement », afin d'obtenir la prime.
(voir point ci-dessous).

14. Travaux de cheminées – prime obtenue par l'I.B.G.E. – destination du montant – vote

Après le paiement de la dernière facture de la société "Eco Thermia" (qui a fait les travaux de tubage), le syndic a fait les démarches nécessaires auprès de l'IBGE, « Bruxelles Environnement », afin d'obtenir la prime.

Le montant de € 84.000,00 a été obtenu. Ceci est exactement 40% du coût total des travaux (+/- € 210.000) : prime maximale.
Il est proposé à l'assemblée générale de rembourser cette prime aux propriétaires ayant participés aux frais et ce selon les quotités.

14. Travaux de cheminées – prime obtenue par l'I.B.G.E. – destination du montant – vote	Oui	432 250.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.	
	Non	0.00	0.00 %		
	Voix exprimées	432 250.00	-		
	Abstention / Absents	567 750.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				

15. Travaux extérieurs de l'immeuble, raccordement aux égouts – suivi par le bureau Art's Architect (anciennement Sobelcom) – information

Pour rappel : lors de l'assemblée générale du 05.12.2019, il a été décidé de faire appel à la société « Sobelcom » pour effectuer un cahier de charges, suivi d'un appel d'offres.

Lors de cette même assemblée générale un mandat avait été donné au conseil de copropriété et au syndic afin d'examiner les offres reçues et de choisir l'entrepreneur final qui effectuera les travaux, dans un budget maximal de € 110.000,00 HTVA.

En date du 27.04.2020, Monsieur Maenhout fait parvenir au syndic son analyse des offres.

Seulement 2 des 3 offres respectent le budget voté en AG :

- « Concept Avenue » € 107.030,00 HTVA € 113.451,80 TVAC
- « Renobat » € 108.405,00 HTVA € 114.909,30 TVAC

Après concertation, les membres du conseil de copropriété marquent leur accord sur l'offre de la société « Concept Avenue ». Les travaux ont démarré en date du lundi 06 septembre 2020. Une réunion s'est tenue sur place (en date du 29.09.2020) avec toutes les parties concernées ainsi que les membres du conseil de copropriété afin de faire le point sur l'avancement des travaux

Le conseil de copropriété a demandé au syndic de prévoir une offre de la société Sub City pour l'entretien du réseau d'égouttage, qui a été souscrit après l'accord des membres du conseil de copropriété.



a. Proposition d'imputer le dépassement du budget voté lors de l'assemblée générale du 05.12.2019 au fonds de réserve « Konkel » - vote

Des travaux supplémentaires au niveau du bassin d'orage ont dû être faits.

De ce fait le budget, voté en assemblée général de € 110.000,00 HTVA (+ honoraires de la société « Art's Architect ») a été dépassé d'un montant de € 32.839,02

Il est proposé à l'assemblée générale d'imputer ce montant de € 32.839,02 au fonds de réserve qui provient du litige Konkel (€ 285.000,00), qui s'élève encore à € 129.387,68

a. Proposition d'imputer le dépassement du budget voté lors de l'assemblée générale du 05.12.2019 au fonds de réserve « Konkel » - vote	Oui	432 250.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	432 250.00	-		
	Abstention / Absents	567 750.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU, BONET, Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE, Catalano-Cusimano, Collard-Geets, DE COSTER, DE GREEF, De Witte Adrien, DENOTTI, DERYCKE-SEKKAKI, DUSART *, EDCADO, Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS, Flamion Hélène, GOESAERT, Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma, Hong-Chen, KARKAN, KUZNETCOVA, LEFEBVRE, LEJEUNE - PRAET, MARJANOVIC-MANEVIC, MIO-PUSIOL, Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI, Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS, Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos, PETRIK, PINAT SCI, PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT, Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND, TISCAR-RAMIREZ, VAN ASSCHE, VAN BERGEN, VAN DE ZANDE - HEUVELMANS, VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE, Vanderclaussen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER, Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao, WINS - MARTINEZ DE ANTONANA, RAJAN Karine				

16. Proposition de remettre en peinture les parties communes de l'immeuble – vote

Lors de l'assemblée générale du 05.12.2019 la remise en peinture des parties communes avait été présentée.

Il avait été décidé à l'unanimité de reporter ce point à une assemblée générale ultérieure.

Monsieur Dieu, en accord avec les autres membres du conseil de copropriété, a souhaité remettre ce point à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Peinture des châssis des portes à rue selon le RAL imposé dans l'acte de base.

Une offre comparative a été demandée à la société « Pro Painting » ainsi qu'une offre qui comprend uniquement la remise en peinture des 7 rez-de-chaussée.

- « Pro Painting » : uniquement les rez-de-chaussées : € 6020,00 HTVA (calabre) + € 4.620,00 HTVA (monnet) = € 10.640,00 HTVA
- « Pro Painting » : tout l'immeuble : € 10.217,00 HTVA (calabre) + € 9.030,00 HTVA (monnet) = € 19.247,00 HTVA

Il est proposé à l'assemblée générale d'effectuer les travaux de peinture sur l'ensemble de la copropriété pour le budget de € 19.247,00 HTVA et de l'imputer dans le fonds de réserve "Konkel".

16. Proposition de remettre en peinture les parties communes de l'immeuble – vote	Oui	395 375.00	91.47 %	Majorité des 2/3	
	Non	36 875.00	8.53 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	432 250.00	-		
	Abstention / Absents	567 750.00	-		
NON	DURY-VANDEVYVER, LIMBEROPOULOS, PICARD - GOUSSEVA, Staumont Nathalie				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU, BONET, Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE, Catalano-Cusimano, Collard-Geets, DE COSTER, DE GREEF, De Witte Adrien, DENOTTI, DERYCKE-SEKKAKI, DUSART *, EDCADO, Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS, Flamion Hélène, GOESAERT, Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma, Hong-Chen, KARKAN, KUZNETCOVA, LEFEBVRE, LEJEUNE - PRAET, MARJANOVIC-MANEVIC, MIO-PUSIOL, Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI, Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS, Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos, PETRIK, PINAT SCI, PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT, Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND, TISCAR-RAMIREZ, VAN ASSCHE, VAN BERGEN, VAN DE ZANDE - HEUVELMANS, VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE, Vanderclaussen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER, Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao, WINS - MARTINEZ DE ANTONANA, RAJAN Karine				

17. Proposition de sécuriser les portes donnant accès à l'immeuble – vote

Il a été demandé au syndic de présenter à cette prochaine assemblée générale un projet de sécurisation de l'immeuble en raison des cambriolages survenus dans l'immeuble au courant des derniers mois.

Le syndic a déjà pris l'initiative, en attendant cette assemblée générale, de demander à la société Access Concept de faire le tour de toutes les portes des sous-sols afin que celle-ci se referme correctement.

Dans la même optique, les cliquetis de blocage des portes d'entrées des ascenseurs ont été retiré. Il n'est donc plus possible de laisser libre accès aux espaces communs.

Il est proposé à l'assemblée générale de sécuriser les portes suivantes:

● **Rez-de-chaussée :**

porte vers la cage d'escalier (mettre un cylindre identique à celui de la porte d'entrée)

1ère porte d'entrée : placer cablage afin que le dédoublement de la parlophonie fonctionne, avec minuterie pour la fermeture durant la nuit (22h00 à 6h00 du matin)

2ème porte d'entrée : placer une ventouse + placement d'un bouton pour la sortie libre

● **-1 / -2 :**

Placement d'une ventouse sur les portes avec le placement d'un bouton pour la sortie libre vers les garages

Un boîtier vert d'urgence sera également placé.

● **Toutes les entrées**

Prévoir un code pour actionner les ascenseurs – Schindler

Certaines entrées ont déjà cette sécurisation, mais il sera alors proposé de modifier le code, afin de renforcer la sécurité.

Le syndic a demandé une offre claire et détaillée à la société "Access Concept" pour ces différents points et à la société Schindler pour le digicode ascenseur.

Pour l'offre de schindler, nous sommes toujours en attente du devis.

Les prix sont établis par entrée :

- Calabre 10 : € 7.722,10 TVAC
- Calabre 12 : € 7.897,00 TVAC
- Calabre 14 : € 7.897,00 TVAC
- Calabre 16 : € 7.897,00 TVAC
- Monnet 15 : € 7.351,10 TVAC
- Monnet 21 : € 7.987,00 TVAC
- Monnet 25 : € 7.987,00 TVAC

Le prix total s'élève à € 54.738,2 TVAC pour la sécurisation de l'immeuble. A cela il faut rajouter le prix de Schindler pour la sécurisation par code.

Après discussion il est décidé d'effectuer l'ensemble des travaux présentés ci-dessus sauf la sécurisation de la première porte d'entrée. Le budget final sera donc moindre à celui qui est proposé sous ce point.

Il est proposé à l'assemblée générale de donner mandat au syndic et au conseil de copropriété pour effectuer ces travaux pour un budget maximal de € 60.000,00 TVAC.

Il est proposé de financer les travaux par le fond de réserve Konkel puisque celui-ci s'élève à € 129.387,68.

17. Proposition de sécuriser les portes donnant accès à l'immeuble – vote	Oui	413 225.00	95.60 %	Majorité des 2/3 La résolution est acceptée.	
	Non	19 025.00	4.40 %		
	Voix exprimées	432 250.00	-		
	Abstention / Absents	567 750.00	-		
NON	DURY-VANDEVYVER , Staumont Nathalie				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vandercausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilá Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine				

De

QH MLL ShZ. AC B R P.
QF 12 M. F. J. C. G. J. H. MC

18. Proposition de placer des caméras de sécurité dans l'immeuble – vote

En raison des nombreuses tentatives d'effraction et cambriolages durant ces derniers mois , il a été demandé au syndic de prévoir une offre pour le placement de caméras de surveillance dans l'immeuble.

Une offre a été demandée à la société « C&Cure ». Cette offre comprend le placement de caméras aux endroits suivants :

- Hall d'entrée Calabre 10
- Hall d'entrée Calabre 12
- Hall d'entrée Calabre 14
- Hall d'entrée Calabre 16
- Hall d'entrée Monnet 15
- Hall d'entrée Monnet 21
- Hall d'entrée Monnet 25
- Garage niveau -1
- Rampe vers niveau -2

L'offre de la société « C&Cure » s'élève à € 11.864,58 TVAC.

A la demande de Monsieur Leyman, il est demandé de rajouter 14 caméras de surveillance dans les sas ascenseurs au niveau -2 et -1. L'offre après cette demande s'élève à 19.772,18 € TVAC.

Après discussion il est proposé de reporter ce point à la prochaine assemblée générale.

19. Situation au niveau de la jonction entre la rampe de garage et le trottoir – information et vote

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Picard qui propose de refaire le rejointoient entre le trottoir et la rampe menant au garage.

Le syndic a demandé une offre à la société Concept Avenue pour la réfection du chanfrein et remise à niveau des klinkers. Le montant de l'offre s'élève à € 1.240,00 HTVA.

Le syndic informe la copropriété que ce travail avait déjà été effectué par le passé et que cette réparation devra se refaire dans le futur en raison de la qualité du sous-sol du terrain.

(Pour rappel la copropriété a été construite sur une ancienne décharge et le terrain continue de bouger et de s'affaisser).

19. Situation au niveau de la jonction entre la rampe de garage et le trottoir – information et vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité des 2/3	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	422 725.00	-		
	Abstention / Absents	577 275.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG				



20. Point à la demande de « Madame Karkan » (app « K5 ») - autorisation pour le placement de screens solaires – installation privative – vote

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de Madame Karkan.

Madame Karkan qui demande l'autorisation de pouvoir placer des screens solaires.

L'appartement de Madame Karkan se situe au troisième étage de l'entrée 10 Rue de Calabre.

Il est proposé d'approuver la demande de Madame Karkan étant donné qu'il y en a déjà dans l'immeuble tout en respectant la couleur du caisson qui doit être identique à la couleur RAL des châssis.

20. Point à la demande de « Madame Karkan » (app « K5 ») - autorisation pour le placement de screens solaires – installation privative – vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	422 725.00	-		
	Abstention / Absents	577 275.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclaussen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG				

21. Point à la demande de Mr et Mme Dury – Vandevyver (app « D2 ») : placement d'une main courante au niveau de la porte d'entrée « Jean Monnet 21 » - vote

Ce point a été introduit à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Dury.

Monsieur Dury souhaiterait le placement d'une main courante au niveau de l'entrée Rue Jean Monnet 21 afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et personnes agées. Après discussion il est proposé d'également placer une rampe au niveau de l'entrée Calabre 10.

Le syndic a demandé une offre à la société Concept Avenue qui s'élève à € 625,00 HTVA/ entrée.

Après discussion il est convenu d'effectuer des travaux au niveau des entrées Calabre 10 - 12 - 14 - 16 en créant une rampe PMR (comme aux entrées du Jean Monnet).

Un budget maximal de € 3.000,00 HTVA par entrée est prévu. A ce budget se rajoute le prix de la rampe (€ 625,00) par entrée.

Il est proposé de financer l'ensemble de ces travaux par le fonds de réserve "Konkel".

21. Point à la demande de Mr et Mme Dury – Vandevyver (app « D2 ») : placement d'une main courante au niveau de la porte d'entrée « Jean Monnet 21 » - vote	Oui	442 475.00	100.00 %	Majorité des 2/3	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	442 475.00	-		
	Abstention / Absents	557 525.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclaussen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA				

Handwritten signatures and initials in blue ink are visible in the bottom right corner of the page, appearing to be signatures of the voters or the committee members involved in the decision.

22. Point à la demande de « Dietrich Schneider » (app « J4 ») - autorisation pour le placement d'un système d'air conditionné – installation privative – vote

Ce point a été introduit à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Dietriech.

Monsieur Dietriech qui souhaite placer un système de conditionnement d'air dans son appartement, avec une unité de refroidissement à l'extérieur au niveau de la terrasse.

Monsieur Dietriech mentionne que la terrasse de ce dernier donne sur la façade arrière et que situé au 4ième étage, l'unité extérieure ne sera pas visible de la rue.

Le syndic rappel que ce type d'appareil ne peut pas occasionner de nuisance tant esthétique que sonores.

Après discussion il est décidé de permettre Monsieur Dietriech de placer un système de conditionnement d'air en respectant les consignes suivantes:

- L'unité de refroidissement doit se situer à l'intérieur de l'appartement avec deux évacuations en façade. (Monoblock airco sans unité extérieure)
- Les unités extérieures sont interdites.
- Le système doit être éteint entre 22h00 et 06h00
- En journée le système ne peut dépasser les 40 décibels.

22. Point à la demande de « Dietrich Schneider » (app « J4 ») - autorisation pour le placement d'un système d'air conditionné – installation privative – vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité absolue	
	Non	0.00	0.00 %	La résolution est acceptée.	
	Voix exprimées	422 725.00	-		
	Abstention / Absents	577 275.00	-		
NON					
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU, BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG				

23. Quelques rappels du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le syndic souhaite faire quelques rappels au niveau du Règlement d'Ordre Intérieur.

Il est rappelé :

- Qu'il est strictement interdit de déposer des encombrants dans les parties communes de l'immeuble.
- Qu'il est obligatoire de bien respecter le tri au niveau des déchets dans le local poubelle
- Qu'il est interdit de créer des nuisances sonores et de respecter le calme dans l'immeuble.
- Qu'il est formellement interdit de faire des BBQ sur les terrasses
- Qu'il faut respecter les équipements de l'immeuble
- Que les propriétaires bailleurs sont tenus de communiquer au syndic tout changement de coordonnées ainsi que les coordonnées de son locataire.



24. Election du syndic avec mandat au Président de l'assemblée générale pour signer le contrat – vote

Vote pour le bureau de syndic BVH srl représenté par Bruno Vanhuylenbroeck (I.P.I. 206233) et Céline Vanhuylenbroeck (I.P.I. 514223) et mandat au Président du conseil de copropriété pour la signature du contrat du syndic.

24. Election du syndic avec mandat au Président de l'assemblée générale pour signer le contrat – vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	422 725.00	-	
	Abstention / Absents	577 275.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vandercausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG			

25. Election des membres du conseil de copropriété – vote

Le syndic tient à remercier les membres du conseil de copropriété pour l'agréable collaboration et pour tout ce qu'ils font bénévolement pour la copropriété.

Il est proposé d'élire les membres du conseil de copropriété, qui sont :

- Monsieur Dieu
- Monsieur Leyman
- Monsieur Fink
- Madame Klenke
- Monsieur Sunassee

25. Election des membres du conseil de copropriété – vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	422 725.00	-	
	Abstention / Absents	577 275.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vandercausen Benoit, Veevaete François, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG			

26. Election du commissaire aux comptes – vote

Il est proposé à l'assemblée générale de réélire Madame Derriks en tant que commissaire aux comptes.

26. Election du commissaire aux comptes – vote	Oui	422 725.00	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0.00	0.00 %	
	Voix exprimées	422 725.00	-	
	Abstention / Absents	577 275.00	-	
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	Andronic Ionut, Baader Christophe, Barre Frédéric, Beer Marie, BOGAERT Dominique, BOILEAU , BONET , Borissov - Todorova Roumen, BUZINGO-NINDEREYE , Catalano-Cusimano , Collard-Geets , DE COSTER , DE GREEF , De Witte Adrien, DENOTTI , DERYCKE-SEKKAKI , DUSART * , EDCADO , Egyed-Viczian Ferdinand, EVENT TECHNICAL SOLUTIONS , Flamion Hélène, GOESAERT , Goethals & Claus Ludovic, Hamoir-Toma , Hong-Chen , KARKAN , KUZNETCOVA , LEFEBVRE , LEJEUNE - PRAET , MARJANOVIC-MANEVIC , MIO-PUSIOL , Monten - Vojtechova Wouter, MORRAS - APOSTOLAKI , Patilinet - Stoica Sorin-Gabriel, PEETERMANS CONSORTS , Peeters Denise, Pereira de Amorim - Santinhos , PETRIK , PINAT SCI , PONCHAUT Géraldine, Roos Alexandra, ROOS-CLERMONT , Sclavons-Saive Michel, Skocovsky - Martinez Tomas, TINLAND , TISCAR-RAMIREZ , VAN ASSCHE , VAN BERGEN , VAN DE ZANDE - HEUVELMANS , VAN DEN BROECK Lionel, VANDENKERCKHOVE , Vanderclaussen Benoit, Veevaete Francois, VERMEIRE Danielle, Vilau Bogdan, WAUTERS- KOENIGER , Weckering - Hichaux Sébastien, Weymiens-Zhao , WINS - MARTINEZ DE ANTONANA , RAJAN Karine, SILVERANS - HWANG			

Divers

- Il est demandé au syndic de prévoir une offre pour le réhaussement des clôtures de jardins à jouissance privative.
- Tenant compte de la décision prise au point 17, il est demandé au syndic de représenter le point de la sécurisation de la première porte d'entrée à la prochaine assemblée générale.
- Il est demandé au syndic de prévoir un devis pour refaire les entrées des immeubles en créant un accès PMR aux entrées Calabres tel que cela a été fait du côté Jean Monnet.

